



D'APPRENTI À MAÎTRE DE L'ÉPARGNE

Le programme éducatif de la Caisse scolaire est de retour pour guider votre enfant vers son autonomie financière!

Votre enfant détient déjà son compte de caisse scolaire ?

La boîte aux lettres murale sécurisée est installée près du bureau de la direction de l'école. Une par mois, un employé de la caisse se rend à l'école pour récupérer les enveloppes et effectuer les dépôts aux comptes des jeunes épargnants.

La cueillette des dépôts reprendra la semaine du 12 octobre 2026.

Votre enfant n'a pas encore de compte d'épargne scolaire ?

L'ouverture de compte est facile et rapide car elle se fait en ligne :
www.caissescolaire.com. Cliquez sur la section « Je suis parent » et ensuite « Inscrire mon enfant ».

Vous recevrez ensuite par la poste des enveloppes-bordereaux qui

permettront à votre enfant d'effectuer ses dépôts scolaires hebdomadaires, tout au long de l'année.

Une appli pour vous simplifier la vie!

Le saviez-vous? Vous pouvez accéder au compte de votre enfant où et quand vous le voulez grâce à la nouvelle **application mobile de la Caisse scolaire**. Téléchargez-la pour avoir un aperçu de son épargne et accéder à des **outils** et à des **activités éducatives** en quelques clics. C'est simple et sécuritaire!

Rendez-vous au caissescolaire.com/app.



Nous vous invitons fortement à vous inscrire l'**Infolettre de la Caisse scolaire** sur le site [caissescolaire.com](https://www.caissescolaire.com) :

<https://www.caissescolaire.com/parents/abonnement-a-infolettre>

Vous recevrez périodiquement du contenu en éducation financière afin de bien accompagner votre enfant.

Créer de saines habitudes d'épargne et de consommation auprès de votre enfant n'aura jamais été aussi simple!

Bonne rentrée scolaire !